

**Nombre de membres**

27

**Nombre de présents**

15

**Pouvoirs :**

8

**Nombre d'absents**

12

**Nombre de votants**

23

**Quorum**

14

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## d'EURE-ET-LOIR

## Séance du 24 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 24 novembre 2023 à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 16 novembre 2023 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

**Etaient présents :**

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTRON,
- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Sylvie HONNEUR-BUCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire de DREUX, suppléant de Caroline VABRE
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS,
- Damien STEPHO, Maire de VERNQUILLET,

**Pouvoirs :**

- John BILLARD, Maire du FAVRIL, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Jacky GALIOTTO,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS, a donné pouvoir Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX, a donné pouvoir à Sébastien LEROUX
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Sylvie HONNEUR-BUCHER,
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY-PROUVAIS, a donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES, a donné pouvoir à Michel CHARPENTIER,

**Absents excusés :**

- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Benoît PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE,

**Absents :**

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Laurent ARCHENAUULT, payeur départemental

**Secrétaire de séance :**

- Jean-Luc DUCERF

**Assistaient également :**

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives

Séance du 24 novembre 2023

**Objet : Assurance du personnel – participation du CdG28 à la consultation**

Exposé de Bertrand MASSOT, Président :

Depuis 1991, le Centre de Gestion souscrit pour les collectivités qui le souhaitent, un contrat groupe d'assurance garantissant les risques financiers découlant des obligations statutaires (maladie ordinaire, longue maladie, accident du travail, maternité, paternité, capital décès, ...) pour leurs agents affiliés à la CNRACL et/ou à l'IRCANTEC.

Le contrat en cours a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée de 4 ans, son terme est donc fixé au 31 décembre 2024.

En séance du 29 septembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre cette mission facultative en direction des collectivités et établissements publics d'Eure-et-Loir, de lancer l'appel d'offres et de mener la négociation au nom et pour les collectivités en vue de signer un nouveau contrat groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil d'administration :

- De décider de faire bénéficier le Centre de gestion de la future consultation et des offres qui seront proposées en conséquence.

Vu l'avis favorable du Bureau réunis le 9 novembre 2023,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- décider de faire bénéficier le Centre de gestion de la future consultation et des offres qui seront proposées en conséquence.

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en préfecture le :  
De la publication le :

Par délégation,  
La Directrice Générale,  
Céline ROUSSET